

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Formulaire à compléter et transmettre par courrier accompagné de votre règlement par chèque ou par mail en cas de virement à :

ta@ardeche.cci.fr avant le 31 Mai 2020

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

Code postal et ville : SIRET

CONTACT ENTREPRISE

Nom- Prénom :

Mail :

AFFECTATION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Solde de la taxe d'apprentissage (ancien hors quota)

POINT A – CCI DE L'ARDECHE
24 Chemin La Temple – CS 40215
07205 AUBENAS Cedex

Montant dû =€

(MS brute 2019 x 0,68%) x 13%

Montant attribué au POINT A – CCI de l'Ardèche =€

Le paiement peut être effectué

Soit par chèque à l'ordre de : POINT A – CCI DE L'ARDECHE

Soit par virement sur le compte
IBAN FR76 1337 9000 0100 0000 0147 078

(en précisant TA 2020_siret de l'entreprise)

Dès réception de votre versement, un reçu libératoire vous sera adressé.

Contact : Marilyn BLACHERE T. 04 75 36 16 58 mail : ta@ardeche.cci.fr

Délégation d'Aubenas : 24, Chemin la Temple - B.P. 215 - 07205 AUBENAS CEDEX

T. 04 75 88 07 07 - F. 04 75 33 07 07 - accueil-aubenas@ardeche.cci.fr

Délégation d'Annonay : Parc des Platanes - 38, rue Sadi-Carnot - B.P. 185 - 07104 ANNONAY CEDEX

T. 04 75 88 07 07 - F. 04 75 33 07 07 - accueil-annonay@ardeche.cci.fr

Siege social : Chemin de Saint-Clair - 07000 Privas - SIRET : 130 014 004 00019 - CODE APE : 9411Z